



# Engine Degreaser

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 02/24/2017

Date de révision: 02/24/2017

Version: 1.0

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélanges  
Nom du produit : Engine Degreaser  
Code du produit : PM0376C

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Agent nettoyant pour moteurs

#### 1.3. Fournisseur

##### Fabricant

The Penray Companies, Inc.  
440 Denniston Ct.  
Wheeling, IL 60090  
T (800) 373-6729  
[roto@penray.com](mailto:roto@penray.com)

##### Distributeur

Manufactured for the Members of,  
Aftermarket Auto Parts Alliance, Inc.  
2706 Treble Creek, San Antonio, TX 782588001  
Keele St. Concord, ON L4K 1Y8, Canada  
Ph. 210.492.4868

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (800) 373-6729  
CHEMTREC (800) 424-9300  
CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS-CA)

Flam. Aerosol 1 H222  
Press. Gas (Comp.) H280  
Skin Irrit. 2 H315  
STOT RE 1 H372  
Asp. Tox. 1 H304

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

H222 - Aérosol extrêmement inflammable  
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition  
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage  
P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs  
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit  
P280 - Porter des gants de protection  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau  
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise  
P331 - NE PAS faire vomir  
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
P405 - Garder sous clef

# PM0376C

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P410+P403 - Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé  
P412 - Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Non applicable

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	(n° CAS) 64742-53-6	70,00
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	(n° CAS) 64741-88-4	22,50
Kérosène	(n° CAS) 8008-20-6	5,00
2-Butoxyéthanol	(n° CAS) 111-76-2	5,00

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Premiers soins après ingestion : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/lésions après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Poudre. Eau pulvérisée. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Aérosol extrêmement inflammable. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Danger d'explosion : La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. Évacuer la zone.

# PM0376C

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air, et elles peuvent voyager le long du sol jusqu'à une source d'ignition distante et s'enflammer. Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Éliminer toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

#### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

#### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Ne pas avaler. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Déchets dangereux par suite de risque explosion. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit à l'abri du feu.

Lieu de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Kérosène (8008-20-6)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	200 mg/m <sup>3</sup> (Application restreinte aux conditions dans lesquelles il existe des expositions négligeables d'aérosols - vapeur totale d'hydrocarbures)
2-Butoxyéthanol (111-76-2)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

##### Protection des mains:

Porter des gants résistant aux produits chimiques.

##### Protection oculaire:

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

##### Protection des voies respiratoires:

# PM0376C

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

### Autres informations:

Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Clair. Aérosol
Couleur	: Incolore
Odeur	: Solvant
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aérosol extrêmement inflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,863 - 0,871
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité	: Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales d'entreposage. Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforez. Ne pas brûler. Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
Possibilité de réactions dangereuses	: Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	: Chaleur. Matériaux incompatibles. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.
Matières incompatibles	: Oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

F494A	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë calculée
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë calculée
CL50 inhalation rat	> 5 mg/l/4h Estimation de la toxicité aiguë calculée

Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités (64742-53-6)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg

# PM0376C

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités (64742-53-6)</b>	
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	2180 mg/m <sup>3</sup> /4 h
<b>Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant (64741-88-4)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5530 mg/m <sup>3</sup> /4 h
<b>Kérosène (8008-20-6)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5,28 mg/l/4h
<b>2-Butoxyéthanol (111-76-2)</b>	
DL50 orale rat	470 mg/kg
DL50 cutanée lapin	99 mg/kg
CL50 inhalation rat	450 ppm/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

<b>F494A</b>	
Vaporisateur	Aérosol

Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--------------------	---

<b>Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités (64742-53-6)</b>	
CL50 poisson 1	> 5000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
<b>Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant (64741-88-4)</b>	
CL50 poisson 1	> 5000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
<b>2-Butoxyéthanol (111-76-2)</b>	
CL50 poisson 1	1490 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
CL50 poissons 2	2950 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus)
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>F494A</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

# PM0376C

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### F494A

Potentiel de bioaccumulation : Non établi.

#### 2-Butoxyéthanol (111-76-2)

Coefficient de partage n-octanol/eau : 0,81 (à 25 °C)

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### 2-Butoxyéthanol (111-76-2)

Coefficient de partage n-octanol/eau : 0,81 (à 25 °C)

### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

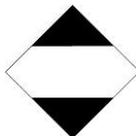
### 14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

N° UN (TMD) : UN1950  
TMD Classe Primaire de Danger : 2.1  
Description document de transport : UN1950 AÉROSOLS, 2.1  
Désignation officielle pour le transport (Transport des marchandises dangereuses (TMD)) : AEROSOLS, Limited Quantity

Étiquettes de danger (TMD) :



### 14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 14.3. Transport aérien et maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 02/24/2017  
Date de révision : 02/24/2017  
Autres informations : Aucun(e).  
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.  
[www.Nexreg.com](http://www.Nexreg.com)



# PM0376C

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

---

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*